

INAUGURATION DU RELAIS PETITE ENFANCE DE PRADES-LE-LEZ

Mercredi 5 mars 2025 à 11h00 - 201 Bis rue de la Ducque - 34730 Prades-le-Lez

EN PRÉSENCE DE :

> Caf de l'Hérault :

- **Bruno VIC**, 1^{er} Vice-Président du Conseil d'administration de la Caf de l'Hérault
- **Thierry MATHIEU**, Directeur de la Caf de l'Hérault
- **Amel BOUNIHI**, Chargée de conseil et de développement

> Ville de Prades le Lez :

- **Michaël DELAFOSSE**, Président de Montpellier Méditerranée Métropole
- **Florence BRAU**, Maire et Vice-Présidente Montpellier Méditerranée Métropole déléguée à la santé, recherche et enseignement supérieur
- **Joëlle CAMPAGNE**, 2^{ème} Adjointe déléguée à la solidarité, famille et projets éducatifs

> Autres partenaires :

- **François-Xavier LAUCH**, Préfet de l'Hérault
- **Kléber MESQUIDA**, Président du Conseil départemental de l'Hérault

La Caf de l'Hérault, en partenariat avec la Ville de Prades-le-Lez, est fière d'inaugurer, ce mercredi 5 mars, un nouveau Relais petite enfance (RPE).

Cet espace dédié permettra d'améliorer les conditions d'accueil individuel, tout en optimisant son attractivité auprès des professionnelles et des familles. Pour répondre aux besoins des usagers, ce RPE va aussi instaurer des temps d'animations collectives contribuant à l'éveil des enfants et à leur socialisation.

Engagé dans la mission "guichet unique", le relais s'engage à devenir le seul point d'entrée d'information et d'orientation personnalisée pour les parents en quête d'un mode d'accueil sur la commune.

UNE INITIATIVE AU SERVICE DES FAMILLES

Prades-le-Lez, située au nord de Montpellier, est une commune urbaine de densité intermédiaire appartenant à la métropole de Montpellier. Proche de nombreux espaces naturels et boisés, elle compte le Domaine Départemental de Restinclières sur son territoire. La population a été multipliée par dix depuis les années 1960, principalement due au solde migratoire.

Ce Relais petite enfance, vient donc compléter l'offre de services déjà existante sur le territoire, à savoir :

- 1 Maison de la petite enfance : accueil des enfants de 10 semaines à 3 ans.
- 1 Lieu d'accueil enfant-parent : en partenariat avec l'association Jouons en ludothèque.
- 1 Permanence PMI avec la présence d'une puéricultrice de la PMI.
- 2 Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) accessibles à toutes les familles, avec des tarifs adaptés et 2 Accueils de loisirs périscolaires (ALP) pour les accueils avant et après la classe.
- 1 Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) Ados : pour les jeunes de 11 à 17 ans.
- 1 Permanence hebdomadaire de la mission locale jeunes de la métropole.
- 1 Relais information jeunesse pour informer et accompagner les jeunes sur diverses problématiques.

UNE COLLABORATION SOLIDE

Le partenariat entre la Caf et la Ville de Prades-le-Lez, particulièrement solide, s'inscrit dans une dynamique d'étroite collaboration avec les différents services de la mairie. En outre, la politique volontariste de la commune dans les domaines de l'enfance et de la jeunesse a fait émerger de nombreuses actions d'accompagnement à la solidarité et au soutien à la parentalité. La création de ce nouveau RPE s'aligne donc avec les objectifs de la Convention territoriale globale (CTG) qui s'inscriront pleinement dans les priorités de la ville en matière d'accueil adapté aux besoins des familles.

LE SOUTIEN FINANCIER POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

La Caf a contribué financièrement au projet à hauteur de 200 000€ soit 36% du budget total. La Caf a versé en 2023 à la Ville pour le fonctionnement de ses services plus de 673 000€. En outre, le total des aides au fonctionnement sur les structures sur la commune s'élève à 673 033€

Données statistiques de la Ville de Prades-le-Lez (Données CAF 2023)

	Ville de Prades-le-Lez	Département de l'Hérault
Nombre de familles allocataires	63%	41%
Dont familles monoparentales	30%	36%
Nombre d'enfants de moins de 3 ans	13%	14%
Dont familles avec au moins un parent actif	63%	46%
Familles bénéficiaires de minima sociaux	5%	17%